

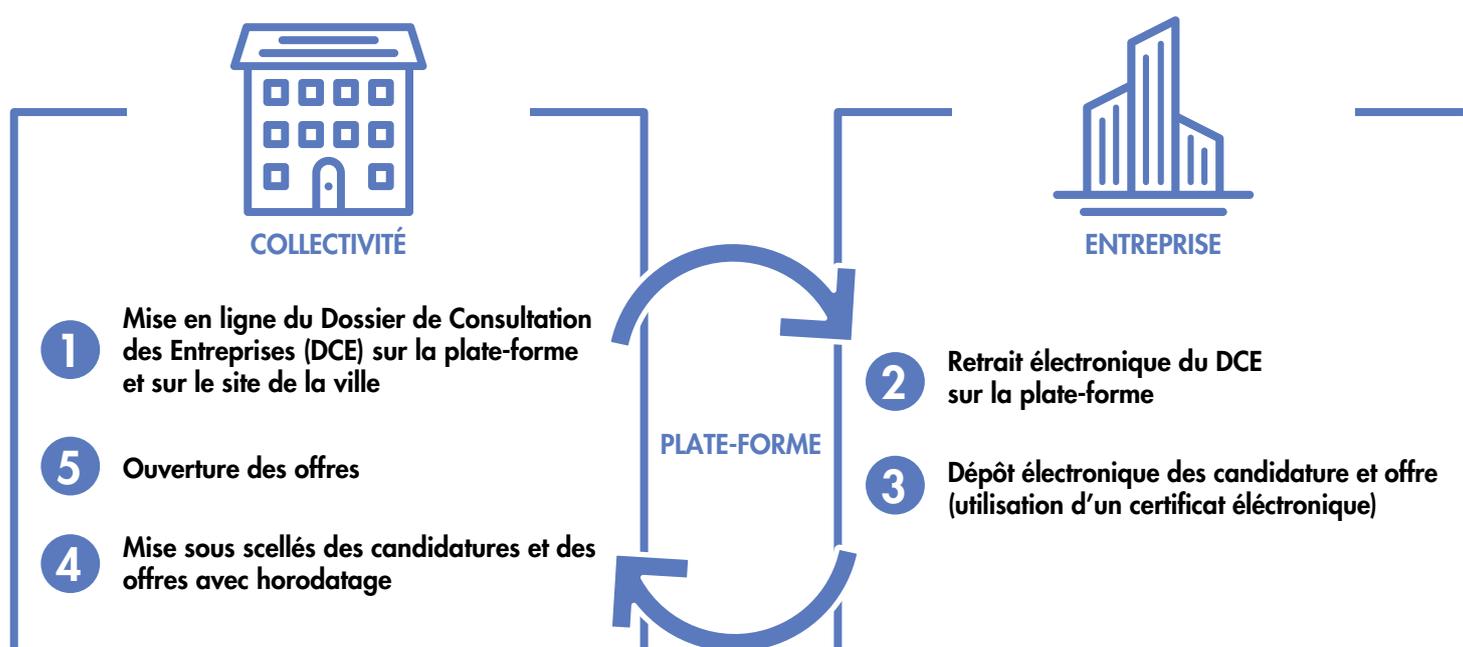
# DÉMATÉRIALISATION

## ENTREPRISES, L'ÉCHÉANCE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018 ARRIVE

La réglementation impose, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, la dématérialisation totale des procédures supérieures ou égales à 25 000€ H.T. sur notre profil acheteur via la plate-forme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr), et donc le zéro papier.

Le service des marchés publics de la ville de Fréjus, dans le cadre de cette réforme, vous accompagne dans cette démarche.

### La dématérialisation, qu'est ce que c'est ?



## LES PRÉ-REQUIS AVANT DE VOUS LANCER DANS LA DÉMATÉRIALISATION

### AVANT DE TÉLÉCHARGER LES DOCUMENTS D'UN MARCHÉ, VOUS DEVEZ VÉRIFIER :

- La capacité de votre connexion Internet haut-débit
- L'espace disponible dans vos ordinateurs
- La validité des adresses e-mail utilisées par vos collaborateurs
- La mise à jour des antivirus

### AVANT D'ENVOYER UNE OFFRE DÉMATÉRIALISÉE, VOUS DEVEZ VÉRIFIER :

- Le logiciel Java Script téléchargé et mis à jour
- La taille des fichiers à envoyer
- Les risques d'"embouteillage" sur le réseau Internet au moment où les plis doivent être envoyés
- Le fuseau horaire de référence (GMT/UTC +1)
- Pour l'horodatage, c'est l'enregistrement de la date et de l'heure de réception sur la plateforme qui fait foi

### LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE, QU'EST-CE QUE CA CHANGE ?

Rien sur la compétence de celui qui signe...

#### Qu'est ce que c'est ?

Une signature électronique est l'équivalent de la signature manuscrite, elle a la même valeur juridique.

#### Qui détient un certificat de signature électronique dans l'entreprise ?

Le certificat est attribué à une personne physique qui représente juridiquement l'entreprise et est habilitée à signer les marchés.

#### Quel support choisir ?

De préférence une clé USB ou une carte à puce.

#### Où se procurer un certificat de signature électronique ?

Après de prestataires privés et habilités qui commercialisent les certificats.

#### Vérifier le niveau de sécurité de la signature :

Elle doit permettre de signer des marchés publics.

#### Tenir compte du délai pour se procurer une signature électronique :

15 jours à 1 mois.

#### Penser à renouveler le certificat

Anticiper les périodes de vacances et les délégations de pouvoir en cas d'absence du détenteur du certificat.



  
Place Formigé  
CS 70108  
83608 Fréjus Cedex

  
[www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr)  
[marchespublics@ville-frejus.fr](mailto:marchespublics@ville-frejus.fr)  
[www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

  
Direction de la Commande Publique  
Tél : 04 94 17 67 64  
[marchespublics@ville-frejus.fr](mailto:marchespublics@ville-frejus.fr)